



PRÉFET DE LA MARTINIQUE

Fort-de-France, le 31 octobre 2019

Communiqué de presse

Prix des carburants pour le mois de novembre 2019

Les articles R 671-1 à R 671-13 du code de l'énergie prévoient que la révision mensuelle des prix des produits pétroliers est effectuée en fonction de l'évolution des cours et de la parité monétaire euro/dollar, constatée le mois précédent pour les 15 premières cotations.

En octobre 2019, ces évolutions ont été caractérisées par :

- une baisse du cours moyen du pétrole brut Brent qui passe de 62,80 \$ le baril à 59,23 \$, soit -5,7 %, compte tenu des perspectives de baisse de la demande ;
- une baisse des cotations de vente de l'essence sans-plomb (-1,8 %) et du gazole (-1,3 %) du fait de la baisse de la demande ;
- une forte augmentation du cours moyen du butane (+9,2 %) à l'approche de la saison de chauffage en Europe ;
- une stabilité de la parité euro/dollar (-0,04 %). Un euro vaut 1,1019 dollar en octobre contre 1,1023 dollar en septembre.

L'ensemble de ces éléments conduit à la fixation des prix maximum suivants, à compter du 1^{er} novembre 2019 à zéro heure :

Supercarburant sans plomb : 1,48 €/L soit -2 cts/L par rapport à octobre 2019 (1,50 €/L).

Gazole routier : 1,33 €/L soit -2 cts/L par rapport à octobre 2019 (1,35 €/L).

Bouteille de gaz de pétrole liquéfié de 12,5 kg : 19,52 € soit 0,45 € par rapport à octobre 2019 (19,07 €).

Pour rappel, les évolutions récentes des prix des produits pétroliers sont les suivantes :

	1 mois (oct)		
Supercarburant sans plomb			
Gazole routier			
Gaz			

A titre de comparaison, en France métropolitaine, le prix moyen qui a été constaté en octobre 2019 est de 1,50 €/L pour le supercarburant sans plomb et de 1,44 €/L pour le gazole routier.